

Publié le 31/01/2025

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Saint-Sylvain sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
16.01.2025  
Date d'affichage  
16.01.2025

Nombre de conseillers :  
Présents 32  
Titulaires 30  
Suppléants 2  
Pouvoirs 8  
Votants 40  
  
Quorum 23

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Jacques-Yves OUIIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mmes Magali LONCLE, Laurence MAUREY, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, M. Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Daniel BUISSON, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, MM. Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Florence GUERIN (pouvoir à Gilbert GEMY), M. Thomas LEROY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ (pouvoir à Régine ÉNÉE), Florence SERANDOUR (pouvoir à Didier LEMONNIER), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (pouvoir à Daniel BUISSON), Christel POIROT (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER).

Absents: MM. Eric DUVAL, William HERFORT et Stéphane CASTEL.

Secrétaire de séance : Mme Alexandra LEPINAY

#### Délibération n° 2025 / 11

#### Objet : Services au public – Convention partenariale pédagogique avec l'IRTS

Dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic jeunes 16-25 ans sur le territoire de Val ès dunes, il est proposé un partenariat avec l'IRTS afin d'avoir le soutien des étudiants pour la réalisation d'enquêtes de terrain. Un conventionnement doit être établi avec le centre de formation, pour établir les modalités d'encadrement et le défraiement des apprenants. Il est proposé de fixer le défraiement à un forfait de 2 500 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Accepte l'établissement d'une convention partenariale pédagogique avec l'IRTS pour la réalisation d'un diagnostic jeunes sur le territoire ;
- ↳ Autorise M. le Président à signer ladite convention.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Alexandra LEPINAY

Le Président,  
Philippe PESQUEREL

